

La gestion des matières résiduelles :

*UN DOSSIER DONT VOUS ENTENDREZ DE PLUS EN PLUS PARLER
AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES.*

*AUSTIN A DONC DÉCIDÉ DE CONSACRER L'ESSENTIEL DE CE
BULLETIN À LA DISCUSSION DE CE SUJET D'ACTUALITÉ.*

Mieux gérer ses résidus

De plus en plus conscients des impacts environnementaux, les responsables municipaux gèrent nos résidus dans une perspective de développement durable. Depuis 1989, le gouvernement du Québec préconise une gestion des résidus basée sur la hiérarchie des 3R-V-E, soit : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et en dernier recours, l'élimination. Depuis, plusieurs municipalités ont implanté la collecte sélective des matières recyclables. Aujourd'hui, bien que cette collecte sélective soit accessible à plus de 80 % de la population québécoise, le taux de récupération stagne autour de 15 %. On constate donc que la grande majorité des résidus produits est encore éliminée dans des lieux d'enfouissement sanitaire, même si le potentiel de mise en valeur atteint plus de 85%.

En 1998, le gouvernement a adopté son Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008. Cette politique est basée

sur l'objectif de mettre en valeur 65% des matières résiduelles. Pour atteindre cet objectif, diverses actions sont proposées, dont l'élaboration de plans de gestion des matières résiduelles par les MRC ou des regroupements municipaux. Le 16 mai dernier, la MRC adoptait la résolution qui entame la procédure de son plan de gestion.

Ainsi au cours des prochaines semaines et des prochains mois, la MRC Memphrémagog préparera, en collaboration avec les municipalités du territoire, son plan de gestion des matières résiduelles. Ce plan contiendra tous les éléments nécessaires pour mettre en place les moyens d'atteindre une plus grande mise en valeur. Tous les résidus, qu'ils soient d'origines résidentielle, institutionnelle, commerciale ou industrielle sont visés par le plan de gestion de la MRC.

D'ici un an, vous serez conviés à présenter vos commentaires lors d'une consultation publique qui sera tenue lorsqu'un premier projet de gestion des matières résiduelles aura été défini. Par

la suite, des modifications y seront apportées et le plan sera transmis au ministre de l'Environnement. Après son approbation par le ministre, le plan de gestion des matières résiduelles sera adopté par la MRC Memphrémagog et entrera en vigueur. Les moyens prévus seront progressivement mis en œuvre.

La façon de gérer nos résidus sera modifiée pour mieux respecter notre environnement, moins enfouir de matières recyclables ou compostables et pour préserver l'environnement pour les générations futures.

Dès 2003, il faut donc prévoir qu'Austin devra participer à un programme complet de gestion des matières résiduelles, ce qui impliquera la cueillette sélective des déchets à chaque adresse civique.

Plan de gestion des matières résiduelles/exigences législatives

- Inclure toutes les municipalités du territoire de la MRC Memphrémagog.
- Planifier sur une période 20 ans et être mis à jour tous les 5 ans.
- Porter sur l'ensemble des résidus d'origines résidentielle, institutionnelle, commerciale et industrielle (excluant matières dangereuses non domestiques, déchets biomédicaux et miniers, sols contaminés et matières gazeuses).
- Contenir un inventaire de toutes les matières résiduelles produites sur le territoire de la MRC.
- Contenir un recensement de toutes les installations de récupération, de valorisation ou d'élimination présentes sur le territoire de la MRC et inclure celles qui seront implantées pour répondre aux objectifs visés.
- Préciser les orientations et les objectifs à atteindre en matière de récupération, de valorisation et d'élimination ainsi que les services à offrir pour atteindre les objectifs.
- Contenir un plan de mise en œuvre favorisant la participation de la population et la collaboration des organismes et des entreprises oeuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.
- Contenir des prévisions budgétaires et un calendrier de mise en œuvre.
- Contenir un programme de surveillance et de suivi pour vérifier l'atteinte des objectifs et l'efficacité des actions.
- Inclure un plan directeur de gestion des boues de fosses septiques, municipales et industrielles.

La période transitoire

Afin de répondre aux exigences les plus pressantes en matière de protection environnementale, diverses mesures sont déjà en vigueur. Rappelons les :

Résidus domestiques dangereux

Il ne nous vient malheureusement pas à l'esprit que jeter une vieille batterie d'automobile aux rebus ou verser de la peinture dans un évier puissent avoir des conséquences graves sur l'environnement. Pourtant, à grande échelle, l'effet contaminant de ce genre de comportement est désastreux, sans compter que les répercussions sur la santé humaine ne sont plus à prouver. C'est pourquoi de nombreuses municipalités, dont Austin, organisent des collectes de

résidus domestiques dangereux afin de donner un coup de pouce à mère nature. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre aux prochaines collectes qui se tiendront au site «Bestan» au cours des prochains mois : **16 juin, 28 juillet, 25 août, 8 et 22 septembre et 13 octobre.**

Néanmoins, ces collectes ne règlent pas tout, c'est pourquoi il existe des alternatives à presque tous ces produits. Souvent, ces solutions écologiques sont toutes simples et moins coûteuses. Par exemple, le bicarbonate de soude (la fameuse p'tite vache) est un excellent agent nettoyant et désodorisant. Dans ce sens, nous vous invitons à surveiller l'arrivée d'un document traitant de ce sujet qui sera distribué par la poste au début du mois de juillet par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE). D'ici là, pensez environnement!

Dépôt de résidus

Nous vous invitons à apporter vos résidus domestiques dangereux chez Bestan, au 1994, chemin Ayer's Cliff au Canton de Magog.

Dans le but de vous offrir le meilleur service possible, veuillez prendre connaissance des directives suivantes :

- Laisser vos produits dans votre auto jusqu'au moment de votre enregistrement à la table de pesée où un préposé vous aidera;
- Préparer une preuve de résidence (compte de taxes ou permis de conduire);
- Veuillez également prendre note que les pneus ne sont pas acceptés.

Collecte des pneus usagés

LE 21 JUILLET 2001

Le 21 juillet prochain vous pourrez vous débarrasser de vos pneus usagés en vous rendant au terrain de jeu situé au 22 chemin Millington, face à l'hôtel de ville d'Austin entre 9h00 et 15h00. Seuls les pneus sans jante d'auto, de camionnette et de camion sont acceptés, ils ne doivent cependant pas dépasser un diamètre extérieur de 48.5 pouces et 24.5 pouces de diamètre intérieur.

Recyclage de papier et carton à Austin

La Municipalité d'Austin offre, depuis un an, un programme de recyclage du papier et du carton. Un bac est installé à l'arrière de l'hôtel de ville. Nous vous invitons à y apporter vos papiers et cartons. Ce bac est conçu strictement pour le recyclage du papier et du carton, vous êtes donc priés de ne pas y jeter d'ordures ménagères.

Ordures ménagères

Nous vous rappelons que le règlement municipal exige que les ordures destinées à l'enlèvement par la Municipalité soient placées dans des sacs de plastique et déposées à l'intérieur d'un contenant étanche avec un couvercle à l'épreuve des animaux.

Ordures ménagères ramassées :

Les cendres refroidies, les ordures ménagères, les balayures, les journaux, les papiers de rebuts et les rebuts en général incluant les matelas, sommiers, mobiliers de maison, électroménagers, réservoirs, fixtures de salle de bain et feuilles.

Déchets non ramassés :

Le fumier, la terre, le sable, les tuyaux, les matériaux de construction, les débris de chantiers de construction, les explosifs, les gravats, les plâtras, le bois tronçonné, les pièces de béton et de maçonnerie, les morceaux de pavage, les pneus, les carcasses de véhicules automobiles, les pièces de véhicules automobiles incluant les batteries et les pneus de tous genres, les déchets dangereux, les huiles usées, les peintures, les solvants.

Déchets de construction

Toute personne qui doit se débarrasser de rebuts et déchets de construction, doit prendre ses propres arrangements avec une entreprise qualifiée pour en assumer la disposition en conformité avec les exigences de la loi.

La cueillette des ordures ménagères s'effectue tous les lundis y compris les jours fériés.

Actualités :

Parade estivale

Le 30 juin prochain, l'Association des pompiers d'Austin tiendra à nouveau la fête estivale sous le thème des années 50. Vous êtes tous invités à venir vous amuser en grand nombre et à encourager nos pompiers volontaires !

Si vous êtes intéressés à placer un char dans la parade qui aura lieu à midi, veuillez communiquer avec David Cormier au 843-3903 ou Barrie Phaneuf au 847-2703. (S.V.P. les aviser 1 semaine à l'avance.)

Il y aura une démonstration des Premiers répondants au terrain de jeu à 13h30.

Toutes sortes d'activités sont organisées pour cette journée de fête: un combat de lutte à 15h00, un souper de spaghetti à 18h00, une danse en plein air avec un orchestre débutant à 20h30 et un feu d'artifice à 22h00.

Lave-auto au profit du département d'incendie

Il y aura une levée de fonds au profit du département d'incendie, le samedi 25 août prochain, (le 26 août, en cas de pluie) à la caserne de pompiers située sur le chemin Millington de 9h00 à 15h00. Venez encourager vos pompiers !!

Tableau d'honneur

Austin félicite **Mordecai Richler** qui a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada; **Mme Clémence Desrochers** qui a célébré ses 40 ans de vie artistique et a été nommée Chevalier de l'Ordre national du Québec; **Mme Lina Cormier** qui a été reçue parmi les membres de l'Union des artistes; et **Mme Ginette G. Fauquet**, qui a publié un livre intitulé «Miroir sans tain». Nous sommes fiers de vous compter parmi nos concitoyens.

Comité culturel

La causerie historique donnée par J.P. Kesteman au cours du weekend Art & Culture de l'année dernière ayant été chaleureusement accueillie, le comité est heureux d'annoncer la publication éminente d'un dépliant qui retrace, dans ses grandes lignes, **l'histoire d'Austin** et du canton de Bolton. Le dépliant offert en anglais et français sera disponible à l'hôtel de ville et dans les commerces locaux. À LIRE ABSOLUMENT!

Sortez vos agendas!

À la demande générale, le comité reprend son **Weekend Art & Culture**, avec sa Promenade des Arts, qui aura lieu les **29 et 30 septembre** de façon à coïncider avec les Journées de la Culture du Québec. Au programme : exposition, conférence, repas communautaire, et plus encore! Avis aux artistes et artisans : il n'est pas trop tard pour vous inscrire, communiquez avec la secrétaire au 843-4281. À tous nos concitoyens d'Austin, ne manquez pas cette occasion formidable de venir découvrir les talents de chez-nous!

Nous vous souhaitons tous de passer un très bel été

